Date de génération de ce justificatif : 26/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SPFPL N OREAL – Constitution de société

Référence : L038494

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 27 novembre 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution SPFPL N OREAL Société de participations financières de profession libérale à responsabilité limitée de Notaires Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 18 novembre 2026 de la Société de Participations Financières de Profession Libérale à responsabilité limitée de notaire dénommée : SPFPL N OREAL – capital social : 5.000,00 € – siège social : 48, rue de la Passagère 35400 SAINT-MALO – Objet social : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ou de sociétés relevant du livre II du code de commerce ayant pour objet l'exercice de la profession libérale de notaire – Durée : 99 ans – Gérant : Nicolas OREAL, domicilié à SAINT-MALO (35400) 48, rue de la Passagère – Agrément des cessions de parts : cessions entre vifs libres en cas d'associé unique, agrément à la majorité des trois quarts des associés dans les autres cas. En cas de décès et de pluralité d'associés, agrément à la majorité des trois quarts des associés – Immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

Consulter cette annonce en ligne